

INFOGERMC est une feuille qui paraît avant chaque Assemblée, soit trois fois par an et chaque fois que la rédaction le jugera nécessaire.

Les travaux contenus dans INFOGERMC ne sont pas distribués en vue d'une utilisation scientifique permanente.
The works contained in INFOGERMC are not issued for permanent scientific record (ICZN, art.8.2)

Site Internet :

<http://germc.fr>

Tout courrier doit être adressé à :

Pierre LOZOUET

ou : **Jean-Michel PACAUD**

Muséum National d'Histoire Naturelle
Département Systématique & Evolution
55, Rue Buffon
Case postale n° 51
75231 Paris cedex 05

Muséum National d'Histoire Naturelle
UMR 7207 du CNRS, Centre de recherche sur la paléo-
biodiversité et les Paléoenvironnements
8 Rue Buffon, Case postale n° 38,
75005 Paris

Important : N'oubliez pas de nous signaler votre changement d'adresse afin d'éviter les retours.

La cotisation de membre ordinaire du GERMC (**35 euros**) et doit être envoyée à Pierre Lozouet (adresse ci-dessous). Les règlements doivent être libellés à l'ordre du **GERMC**.

Références bancaires :

IBAN : FR76 3000 4001 2700 01002271 407

BIC : BNPAFRPPCER

Convocation de l'Assemblée Générale :

Le samedi 14 Décembre 2013 de 14 h 00 à 17 H 30 :

Au n° 8 Rue Buffon, 75005 Paris

En cas de retard le jour de l'assemblée, merci d'appeler le **06 71 72 98 38** (vu accès restreint).

Ordre du jour :

- 1 - Point du Président
- 2 - Bilan financier, actions sur les cotisations échues.
- 3 - Renouvellement du Conseil d'Administration et élection du Bureau
- 4 - Point sur proposition de changement d'adresse du siège social du GERMC
- 5 - Volume 15 : point sur la parution du volume et les envois postaux à effectuer
- 6 - Volume 16 : point sur le sommaire et la date de publication
- 7 - Point sur les travaux sur site Internet GERMC, présentation du projet, proposition de résiliation de l'abonnement actuel à l'échéance et remplacement
- 8 - Questions diverses
- 9 - Exposé de Xavier Vrinat : [Présentation de Barton et le bassin du Hampshire](#)

Cotisation GERMC :

La cotisation est de 35 Euros. Un mail précisant les retards éventuels sera adressé aux personnes concernées d'ici l'assemblée afin de pouvoir régulariser la situation pour l'assemblée prochaine ;

Merci de penser rédiger vos chèques à l'ordre du GERMC.

Pour toute question relative à ce sujet merci de contacter J-L Marcomini.

X. Vrinat nous a communiqué une présentation sur une excursion dans le Miocène de Provence que nous joignons à l'envoi du présent Infogermc. Nous l'en remercions vivement ainsi que pour l'exposé prévu en fin de séance sur Barton et le Bassin du Hampshire.